

JANVIER

2017

REALISONS NOTRE VISION D'AVENIR

INVITATION
CEREMONIE DES VOEUX
CHAPAREILLAN

Messe à 10h00
7 JANVIER 2017
18h30
20h30

Mairie Venturini-Cochet
Maire

2017. REALISONS NOTRE VISION D'AVENIR

CHAPAREILLAN

2016

EN IMAGES

1^{er} Chapareillan en images

DU NOUVEAU A CHAPAREILLAN

ACTIVITEZ VOUS-MEMES

Plus de 100 ateliers de découverte de la commune

Mise en place de la Téléalerte

Une année 2016 marquée par de nombreux travaux et la poursuite de l'assainissement des finances

10 janvier 2017

2016 aura été une année riche en travaux tout en poursuivant l'assainissement des finances

C'est entourée de la quasi-totalité de son conseil municipal, devant un parterre composé de nombreux élus (parmi lesquels notamment le député Pierre Ribaud, la sénatrice Élane Giraud ou encore le maire de Barraux et conseiller départemental Christophe Engrand) que le maire de la commune Martine Venturini-Cochet a présenté ses vœux à la population, samedi soir à la salle polyvalente.

Avant de parler projets, l'édile est revenue sur une année 2016 marquée par les différents attentats qui ont touché la France et le reste de l'Europe.

Concernant la commune, Mme Venturini-Cochet a tenu à rappeler la ligne de conduite décidée par l'actuelle majorité à savoir l'écoute et le travail, avant de revenir quelques instants sur l'épisode marquant de 2016 à Chapareillan : l'éboulement du Mont Granier.

L'édile s'est voulue rassurante quant aux mesures prises suite à cet événement comme notamment l'installation de capteurs pour suivre l'évolution du phénomène géologique.

1 100 000 euros de subventions obtenues pour la réalisation de la microcentrale

Mais 2016 a également été celle de la poursuite des travaux engagés malgré une baisse des dotations de l'Etat de l'ordre de 92 000 €.

«... Notre action est contrainte par un contexte financier dont nous avons hé-



rité d'une part et d'un autre contexte qui s'impose à nous, celui d'une baisse toujours importante de nos subventions. Malgré tout cette action est forgée par l'écoute et du travail. Elle sera guidée par une attitude, s'adapter », a dit l'édile. Rappelant par ailleurs que depuis 2014 et l'arrivée aux affaires de l'actuelle majorité, le capital de la dette a été réduit de 350 000 €. La commune continue cependant d'investir avec notamment pour l'année écoulée des terrains de tennis refaits, des murs de l'église renforcés de même que le réseau d'eau potable montée de la ville... ou encore, et ce sera assurément l'un des projets phares de cette mandature, la réalisation de la microcentrale.

Ce projet, né il y a 27 ans, sera mis en service dès cette année 2017. Autant de réalisations qui ont fait de 2016 une année riche à Chapareillan tout comme le rappelle le maire, « en s'adaptant, c'est-à-dire en agissant avec courage et inventivité en trouvant les ressources nécessaires ».

Patrick Descy



C'est entourée de son conseil municipal et devant une très nombreuse assistance que la maire a présenté ses vœux à la population

De nombreux projets vont se concrétiser en 2017

Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée, Martine Venturini-Cochet a parlé des projets à venir et notamment de ceux de cette année 2017.

Ainsi, une nouvelle halte-garderie verra le jour. Construite et financée par la Communauté de communes du Grésivaudan, évitant ainsi à la commune d'avoir recours à l'emprunt, cette structure sera ouverte cinq jours par semaine et les effectifs passeront de 12 à 14 places avec également le maintien du RAM au sein même de la structure.

Mais 2017 sera aussi pour les Chapareillanais l'année de la

révision du Plan local d'urbanisme (PLU), une démarche lourde et coûteuse comme le précise l'édile, mais aussi celle de la sécurité avec de nouveaux travaux entrepris ou encore celle de la réalisation de l'agrandissement de la caserne des pompiers.

« Voilà dix ans que les sapeurs-pompiers attendaient la concrétisation d'une promesse, la rénovation et l'agrandissement de la caserne, je leur avais dit pendant la campagne électorale que je les aiderai à l'obtenir, c'est chose faite... » a souligné le maire.

L'emploi et l'économie ne

devraient pas être oubliés puisqu'un centre commercial ouvrira ses portes en avril avec la création de 15 à 20 emplois sans oublier la reconduction, pour la troisième année consécutive, du forum de l'emploi en partenariat avec Pôle emploi.

Autant de mesures, d'actions voulues par la municipalité afin de redonner confiance en l'avenir aux villageois. Enfin, Mme Venturini-Cochet terminera son allocution en saluant l'investissement de l'ensemble des élus mais aussi du personnel communal.

Les élus rejettent l'idée de voir la compétence PLU transférée à l'intercommunalité

22 janvier 2017



Les élus rejettent l'idée de voir la compétence PLU transférée à l'intercommunalité

Après des vœux à la population marqués par la volonté de la municipalité de poursuivre le travail entrepris depuis près de 3 ans, dans le domaine de l'assainissement des finances et des travaux notamment, c'est un conseil municipal tourné vers ces mêmes objectifs qui s'est tenu jeudi soir. En premier lieu, afin de ne pas bloquer les différents chantiers entrepris ça et là sur la commune et notamment celui de la microcentrale, le maire

Martine Venturini-Cochet informait l'assemblée de sa décision d'avoir recours à un prêt-réalis-tre financier au sein de différents organismes en attendant le versement des subventions attribuées par l'Agence de l'eau et de l'érosion.

Une ouverture de crédits

Toujours concernant les finances, c'est par la suite de la décision d'ouvrir des crédits, qui détaille l'ouverture de crédits en investissement décidée par les élus, que le prévoit la loi et donc dans ses règles, en attendant le prochain vote du budget primitif. Cette ouverture de crédits permettra notamment la révision du Plan local d'urbanisme (70 000 €) ou encore les travaux du chemin piétonnier de la RD 1090 (76 700 €). Autant d'investissements pour le bien-être des habitants mais aussi leur sécurité.

Passé le dossier finances, c'est celui de la Communauté de communes du Grésivaudan et de ses éventuelles futures prises de compétences qui s'introduit dans le débat avec notamment la compétence du PLU (Plan local d'urbanisme).

Transfert de compétences au Grésivaudan

Très vite au cours de la présentation du dossier, Mme Venturini-Cochet rappela que la commune s'est déjà prononcée, lors d'un conseil municipal, contre ce transfert de compétences. Elle invita fortement les élus à revoter dans le même sens.

«... Un article de la loi Alur prévoit le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité sauf si 25 % des communes concernées s'y opposent au moins 3 mois avant. C'est ce que vous demandez de faire aujourd'hui car je pense que les villageois devraient pouvoir décider eux-mêmes de l'avenir de leur commune » a-t-elle expliqué.

Daniel Bosa, conseiller de la minorité, a justifié son abstention sur ce dossier par le fait que ce dernier aurait mérité un débat. Selon lui plusieurs points sont négatifs, d'autres en revanche sont positifs.

Le conseil municipal, suivant le maire, s'est prononcé contre ce transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité (moins trois abstentions)

Patrick Descy



Peinture du bungalow 6/12 ans



Participation citoyenne : devenir acteur de sa sécurité

13 février 2017



Le major Pilet et l'adjutant Sondag ont expliqué aux chapareillanais comment participer au dispositif « Participation citoyenne »



Quels rôles pour chacun ?

Instaurée en 2006, la Démarche citoyenne, si elle devait se conclure dans la commune, se concrétiserait par une charte signée entre le préfet, le commandant de la gendarmerie et le maire. Chaque référent s'engage quant à lui à signer une charte d'où l'importance de bien définir le rôle de chacun. Le rôle de la municipalité et du maire, Martine Venturini-Cochet, sera de continuer à œuvrer au respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité... Tout en étant un pivot politique de prévention de la délinquance. Pour le référent de quartier, son rôle sera axé sur trois points bien distincts. En premier lieu, la sensibilisation aux phénomènes de délinquance, puis l'adoption des actes élémentaires de prévention et enfin le signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilité, des démarçeurs suspects... « C'est pourquoi il est important de rappeler que ce système tient sur trois entités, à savoir la gendarmerie, la mairie et les habitants » a précisé le major Pilet tout en rappelant à l'adresse des habitants « ce plan ne marchera que sur votre désir de participer car ceci doit rester une démarche volontaire. N'oublions pas que la sécurité c'est l'affaire de tous. » Le gendarme a conclu en précisant que le choix des volontaires sera effectué en collaboration avec la municipalité et plus précisément le maire.

Pour l'équipe municipale, la sécurité des habitants est une priorité. Elle a la volonté de tout mettre en œuvre au côté de la gendarmerie pour limiter les risques de cambriolages. Le maire, Martine Venturini-Cochet, l'a ainsi sollicitée. Le major Pilet et l'adjutant Sondag se sont proposés pour venir informer la population des moyens qui pouvaient être mis en place, ensemble, dans chaque quartier, pour accroître la sécurité, dans le cadre du dispositif « Participation citoyenne ».

« Nous constatons un certain nombre de cambriolages, pas énormément, mais suffisamment pour s'en préoccuper. Ceux-ci se déroulent principalement dans la jour-

née et cela même si nous essayons de contrôler ce fléau. La volonté de chacun est de mettre en place un partenariat entre la gendarmerie, la mairie et la population afin d'adopter une attitude vigilante et solidaire » expliqua le major Pilet. Des référents pas des délateurs.

Le but est de proposer aux habitants de devenir acteur de leur sécurité à travers une démarche participative et solidaire. Il s'agit notamment de les associer à la protection de leur environnement, de les encourager à adopter une attitude vigilante et solidaire. « Le but, est de trouver des volontaires pour être référents de quartier. Ceux-ci informeraient les forces de

l'ordre de tout fait particulier inhabituel qui se passerait dans leur quartier. Mais attention, faire de la délation ne fera pas partie de ce processus, cela ne nous intéresse pas et ce dispositif n'a pas non plus vocation à se substituer aux forces de l'ordre » poursuivit le major Pilet.

Cette initiative de la municipalité a été unanimement saluée par les nombreux Chapareillanais présents.

Patrick Desay

Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter la gendarmerie de Pontcharra au 04 76 97 60 74 ou echos.pontcharra@gendarmerie.interieur.gouv.fr

FÉVRIER

RÉUNION PUBLIQUE

PROJET : PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA PRÉVENTION DES VOLS

En partenariat avec la gendarmerie de Pontcharra

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER À 19^H00, EN MAIRIE

LA MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



UNION EUROPÉENNE

LEURS S'ENGAGE

ALVERGNE - Rhône-Alpes avec le FEDER

agence de l'eau

FRANCE INTERCOMUNALE OISE

un partenariat public de l'Etat

Ce projet est financé par l'Union Européenne



LES ECHOS du Granier CHAPAREILLAN

FÉVRIER 2017

Les échos du Granier changent de look

LES MARCHÉS : 14h30 - 16h30 - 18h30 - 20h30 - 22h30

LES ACTIVITÉS : 10h - 12h - 14h - 16h - 18h - 20h - 22h

LES ÉCHOS DU GRANIER : 10h - 12h - 14h - 16h - 18h - 20h - 22h

LES ÉCHOS DU GRANIER : 10h - 12h - 14h - 16h - 18h - 20h - 22h



Au TAP, on s'amuse !

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL 2017

Vacances d'Hiver

Les Pitchouns : 4/5 ans
Les Marmots : 6/8 ans
Les P tits Ados : 9/12 ans

Vacances de Printemps



Stage roller à l'accueil de loisirs

La révision du PLU a été lancée par la municipalité

À un peu moins d'un mois du vote du budget 2017, c'est un conseil municipal assez serein qui s'est tenu jeudi soir.

Modification due au Grenelle et à la loi ALur

Des décaissements sur le fond mais pas sur la forme à l'image de la présentation faite par Roland Socquet-Clerc, adjoint à l'urbanisme, de la délibération sur la révision du Plan local d'urbanisme. Un PLU approuvé le 18 février 2008 et qui, malgré certaines modifications effectuées en 2009 et 2016, arrive aujourd'hui à son terme de fait notamment, comme l'a précisé l'élu, « d'un contexte qui a évolué notamment à travers le Grenelle, l'environnement et la loi ALur ».

Tant et si bien qu'aujourd'hui, la municipalité a décidé, à travers cette révision, d'intégrer ces changements en assurant un maintien et un développement des activités agricoles, mais aussi en améliorant les espaces publics, le cadre de vie de logements en diversifiant l'offre de biens et en dynamisant le centre-bourg tout en réfléchissant à la circulation et aux déplacements doux. Autant de sujets qui feront l'objet de concertations avec les habitants lors des trois réunions publiques prévues par la municipalité, ainsi qu'à l'occasion des

ateliers participatifs avec les Chapareillanais et les élus de la minorité.

Ouverture de crédits en investissement de 3 000 euros

Ces élus, par la voix de Daniel Bosa, ont souligné la qualité des objectifs fixés dans cette révision du PLU, tout en regrettant de ne pas y être associés. Ce à quoi a répondu la maire Martine Venturini-Cochet : « Vous y serez ; aujourd'hui nous ne faisons que lancer la procédure ». Malgré tout, les élus de la minorité ont voté contre cette délibération sur la révision du PLU, qui a toutefois été approuvée par l'ensemble des élus de la majorité.

Quant à l'autre gros dossier à l'ordre du jour, il s'agit de l'ouverture de crédits en investissement sur le budget de l'eau et assainissement. Ce dernier n'a pas constitué un sujet de débat, même si la minorité s'est abstenue lors du vote, après que Nathalie Estory, adjointe aux finances, a rappelé que cette ouverture de crédits est plafonnée à 25 % du dernier budget voté. Ce dernier était d'un montant de 1 778 495 € hors taxes.

Mme Estory a par ailleurs proposé une ouverture de crédits de 3 000 €.

Patrick Desay

12 mars 2017



Les autres dossiers à l'ordre du jour

Un autre dossier phare du conseil municipal a émergé : la vente des communaux. Après avoir fixé le prix des terrains non bâtis lors du précédent conseil municipal, la maire Martine Venturini-Cochet a proposé aux élus de fixer le tarif des terrains bâtis à 0,10 € m². Proposition qui a été approuvée à l'unanimité. Cette délibération a été suivie de la nomination d'un nouveau représentant de la commune au Parc naturel régional de Chartreuse. Suite à la démission de Michel Burgat,

Martine Venturini-Cochet a demandé de procéder à l'élection d'un nouveau titulaire. Deux conseillers municipaux faisant acte de candidature - à savoir Raynald Pasquier et Fabrice Blumet - c'est ce dernier qui a été élu. Ensuite, les élus se sont penchés sur le Forum de l'emploi : pour la 3^e année consécutive, la municipalité, en partenariat avec Pôle Emploi Pontcharra et Montmélan organiserait le Forum mardi 21 mars de 9 h 30 à 12 h 30 à la salle polyvalente. Malika Manceau, conseillère

municipale, a présenté par ailleurs la convention que le maire signera avec ces deux entités. Enfin, le relais Dauphinois a été étudié par le conseil : après plusieurs années de doutes, la maire Martine Venturini-Cochet a annoncé aux élus la prochaine signature de l'acte de vente du Relais. Les travaux d'aménagement de ce qui sera à nouveau un lieu de vie à travers notamment un restaurant devraient débuter fin mai ou début juin.

MARS

RÉUNION PUBLIQUE

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE RÉVISION DU P.L.U.

objectifs - contraintes - concertation

Atelier 2 - architecte - urbanisme

JEUDI 30 MARS à 19h00

salle polyvalente

De nombreux demandeurs d'emploi au forum

Mis sur pied en 2015 par la municipalité, le Forum de l'emploi et de la formation a connu mardi matin sa troisième édition et force est de constater que ce dur félicé qui est le chômage est malheureusement toujours bien présent.

Un forum plus fluide mais toujours aussi visité et apprécié des demandeurs d'emploi

En effet, tout au long de cette matinée, au détour des différents stands de professionnels, les files d'attente étaient encore bien longues et en disaient ainsi long sur la difficulté des chômeurs à trouver un emploi même si la baisse du nombre de demandeurs d'emploi a été quelque peu

significative sur un an. « Entre le 1^{er} mars 2016 et le 1^{er} mars de cette année, le nombre de demandeurs d'emploi de classe A a diminué de près de 4 % sur le secteur de Pontcharra », explique Nathalie Jeanton, directrice de l'agence Pôle emploi de Pontcharra. Pour autant et comme l'a rappelé la Malika Manceau, conseillère municipale et responsable de ce Forum de l'emploi et de la formation aux côtés de Nathalie Estory, adjointe, « la visite de ce forum par les personnes en recherche d'emploi a certes été plus fluide mais la participation, elle, a été quasiment aussi forte que les années précédentes. Ceci démontre bien l'importance de ce genre de rencontres entre profession-

nels et demandeurs d'emploi ». Et aussi bien le député Pierre Ribaud que le maire de Pontcharra, Christophe Borg, ne s'y sont pas trompés. Ils ont suivi en compagnie de la maire de la commune, Martine Venturini-Cochet, afin de saluer cette belle initiative des élus locaux à laquelle il convient d'associer les antennes Pôle emploi de Pontcharra et de Montmélan. Ils ont aussi salué la démarche des nombreuses entreprises et autres structures présentes afin de remettre en quelque sorte le pied à l'étrier du monde du travail de personnes en quête de solutions dans ce domaine mais aussi dans celui de la formation (lire ci-dessous).

Patrick Desay



Les élus présents, ici, Martine Venturini-Cochet, Christophe Borg, le député Pierre Ribaud, Malika Manceau ou encore la directrice de Pôle emploi Pontcharra, Nathalie Jeanton.

23 mars 2017

Le numérique, un outil supplémentaire pour rechercher un emploi



Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette conférence sur le numérique et la recherche d'emploi

Parallèlement à ce Forum de l'emploi et de la formation, et comme les années précédentes, une conférence cette fois-ci sur le thème "Le numérique et la recherche d'emploi" était organisée mardi en fin de matinée. « À la suite du succès des conférences sur la formation proposées lors des deux premières éditions de ce forum, les demandeurs d'emploi ont souhaité de nouveau voir ce type d'initiatives renouvelées, ce à quoi nous avons répondu de manière élargie », souligne Martine Venturini-Cochet. Ainsi, durant plus de 30 minutes, cette conférence, dispensée par Isabelle Limorté et Emmanuelle Dupond, toutes deux de Pôle emploi Pontcharra, a pu permettre à la cinquantaine de personnes présentes de découvrir ou de se familiariser un peu plus avec les outils du numérique devenus de plus en plus importants dans la recherche d'emploi. « Que ce soit Facebook, LinkedIn, Vaadeo pour ne citer qu'eux, tous ces réseaux

sociaux sont aujourd'hui importants voire primordiaux. À travers eux, vous ne touchez pas seulement une personne dans votre quête d'emploi mais des dizaines », explique notamment Isabelle Limorté. Un outil supplémentaire dans cette recherche toujours fastidieuse de l'emploi qui, aujourd'hui plus que jamais, est devenu nécessaire même si certains employeurs pourraient se servir de ces réseaux sociaux pour entrer dans la vie privée des personnes, mais la est un autre débat. **P.D**

Patrick Desay

Des objectifs mais aussi des contraintes

Après avoir exposé les grandes lignes de ce que va être la révision du PLU, c'est à Roland Socquet-Clerc, adjoint à l'urbanisme, que revient la tâche de préciser les objectifs de ce nouveau PLU qui va petit à petit se dessiner sur la commune.

En premier lieu : la préservation du patrimoine naturel remarquable, la valorisation de la vigne, le maintien du rythme démographique, la diversification des offres de logement, la dynamisation du centre bourg, le tout sans oublier de mener une réflexion prospective sur le secteur de la salle polyvalente et des écoles, mais aussi de préserver la qualité architecturale et urbaine ou de permettre le développement des services, notamment en direction des personnes âgées. Trois ateliers participatifs

lors des trois ateliers participatifs proposés aux Chapareillanais les 13 avril ("Vivre à Chapareillan"), le 11 mai ("Comment aller, développer l'urban, et développement durable à Chapareillan 17") et le 7 septembre ("Des constats au projet ; Chapareillan à l'horizon 2030"). Puis viendra donc le temps de regrouper tout ceci et de présenter ce travail aux habitants lors de deux prochaines réunions publiques.

Ce travail devra également être conforme aux exigences du Parc naturel de Chartreuse au Plan de préventions des risques naturels et être compatible avec le Scot (Schéma de planification territoriale) de la région grenobloise.

En conclusion, un long et dur travail qui se fera, comme le précise à nouveau Mme Bernard Brunel, avec l'implication des

habitants, c'est en tout cas la volonté qui est affichée par les élus.



Ce sont une centaine de personnes qui ont assisté à cette réunion publique

31 mars 2017

La révision de Plan Local d'Urbanisme à CHAPAREILLAN

Le PLU, mode d'emploi

Forum Emploi et Formation de CHAPAREILLAN

Mardi 21 mars 2017 9h30-12h30

Atelier 2 - architecte - urbanisme

Jeudi 30 mars 2017 19h00

Salle polyvalente

La révision du PLU officiellement lancée



31 mars 2017

En France, le Plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le Plan d'occupation des sols depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000.

Sur la commune, le dernier PLU a été approuvé le 18 février 2008 avant deux modifications en date du 30 septembre 2011 et du 12 mai 2016 d'où cette volonté de la municipalité mais aussi cette obligation à travers les nouvelles dispositions liées au Grenelle de l'environnement et à la loi ALur de procéder à une révision de ce document d'urbanisme.

Le coup d'envoi de ce long travail a été donné jeudi soir à la salle polyvalente au cours d'une réunion de présentation des différents axes et autres démarches qui seront abordées durant plus de deux ans.

Un document qui engage l'avenir de la commune et la préservation de son territoire avec des objectifs clairs et précis (voir ci-contre).

Patrick Desay

Budget 2017 : refaire une trésorerie en proposant un budget de prudence et de bon sens

9 avril 2017

La préparation du budget est un exercice difficile en raison notamment d'un contexte financier marqué par des restrictions budgétaires.

300 000 € de dotations de l'État perdu entre 2014 et 2017

Dans une ambiance tout à fait sereine (chose rare dans la commune pour être signalée), au conseil municipal jeudi soir, l'adjointe aux finances, Nathalie Estory s'en est plutôt bien sortie. Tout d'abord l'élu(e) a présenté les différents comptes administratifs 2016 régissant la commune, l'eau et l'assainissement, la ZA de Longjumeau et la Microcentrale. Les comptes administratifs ont ainsi été approuvés même si l'opposition s'abstenait à l'exception de celui de la microcentrale. « Comme vous pouvez le constater, le budget que nous avons voté l'année dernière était sincère et les comptes de gestion dressés par le percepteur du Touvet sont en tous points identiques avec nos comptes administratifs », a précisé Nathalie Estory.

Aucune augmentation des Impôts locaux

Il vint alors le moment tant attendu de la présentation du budget primitif 2017. Au préalable, le maire, Martine Venturini-Cochet, a souligné la volonté de la majorité municipale d'être au plus près de ses administrés

en n'augmentant pas les différentes taxes d'imposition locales. Une bonne nouvelle pour les chapareillais alors que le contexte demeure toujours délicat puisque comme l'a dit Mme Estory, « en 3 ans ce sont plus de 300 000 € de recettes que la commune a perdu. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre sur pied un budget de prudence et de bon sens. L'objectif est de refaire une trésorerie avant et par la suite utiliser cet argent pour l'intérêt des chapareillais » a poursuivi l'adjointe aux finances.

Cette année sera à nouveau une année de travaux concernant la jeunesse, la voirie ou encore la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Autant d'investissements qui se feront sans avoir recours à l'emprunt, donc sans aggraver une dette qui petit à petit tend à s'estomper. Les autres budgets annexes ne présentant pas de particularités précises, ils ont été adoptés à l'unanimité, l'opposition s'abstenant, sauf pour ceux de la microcentrale et de la ZA de Longjumeau où elle votait pour. Les budgets de la ZA de Longjumeau ainsi que ceux de l'eau et de l'assainissement sont les derniers votés par la commune puisque ce sont deux compétences reprises par la communauté de communes du Grésivaudan.

Patrick Desay



Nathalie Estory, à gauche, a présenté un budget de prudence et de bon sens

Brèves de conseil

Convention avec le Grésivaudan

La maire Martine Venturini-Cochet a rappelé que la Communauté de communes du Grésivaudan va désormais avoir la compétence pour les différentes Zones d'activités économiques du territoire et notamment pour celle de Longjumeau.

Malgré tout, la commune continuera d'avoir pour mission l'entretien des voiries et espaces verts tout en facturant ces services à l'intercommunalité.

D'où la présentation par l'élu(e) d'une convention entre la commune et le Grésivaudan. Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité le maire à signer cette convention.

Demande de subvention au Sedi

Alain Bertrand, adjoint aux Travaux, a présenté une demande de subvention auprès du Syndicat des énergies du département de l'Isère edl concernant les travaux de l'éclairage public sur la RD 1090. Une demande approuvée à l'unanimité.

Motion de soutien

Mme Venturini-Cochet a informé le conseil municipal de la fermeture programmée du Centre des finances publiques Grenoble - Grésivaudan et propose de signer une motion de soutien contre cette fermeture. « A travers cette motion de soutien, la municipalité dénonce un nouveau pas dans la destruction des services publics. »

Cette motion a été approuvée à l'unanimité

L'INFO EN +

CHIFFRES-CLÉ

Budget primitif :
Fonctionnement : 2 892 465 €
Investissement : 1 054 806,09 €

Budget eau et assainissement :
Exploitation : 390 500 €
Investissement : 793 023,18 €

Budget ZA de Longjumeau :

Fonctionnement : 417 880,18 €
Investissement : 455 000 €

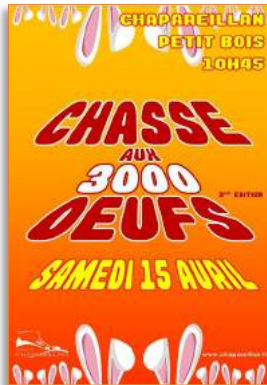
Budget Microcentrale :

Fonctionnement : 172 590,96 €
Investissement : 784 822,89 €

Taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,88 %
Taxe foncière bâtie : 21,32 %
Taxe foncière non bâtie : 74,99 %

AVRIL



Le 3e édition de la chasse aux 3000 oeufs aura lieu samedi. En fin de matinée, c'est de nouveau au Petit bois que les Chapareillais sont attendus. Dans ce cadre magnifique, et même si la météo s'annonce incertaine, enfants et parents vont ainsi pouvoir s'en donner à cœur joie avec comme principal but de ramasser le plus grand nombre d'oeufs, tout en tentant de découvrir les énigmes dissimulées çà et là, par les organisateurs

FLOWER'S TOUR 2017
DÉMO HIP-HOP
JEUDI 20 AVRIL DÈS 15H
PLACE DE LA MAIRIE
DANI LE CADRE DU FESTIVAL - WHO GOT THE FLOWER ? - AU COLOU DU 20 AU 30 AVRIL

Les aînés ont voyagé dans l'Ouest Américain

11 avril 2017

Dimanche à midi, c'est au sein de la salle polyvalente transformée en un gigantesque salon de l'Ouest américain que Martine Venturini-Cochet a accueilli les aînés du village pour leur traditionnel repas.

La maire, au côté de laquelle avait pris place de nombreux élus et bénévoles du Centre communal d'action sociale, leur a rendu hommage avec des mots simples : « Ce repas est chaque année un temps fort de la vie municipale. Il marque le respect de la part des élus, des membres du CCAS, envers vous tous ici présents mais aussi envers ceux qui



Patrick Desay

Au cours de cette journée, Mme Gottardo et M. Rouet, les doyens, ont été mis à l'honneur



Un nouveau service de proximité a ouvert ses portes

13 avril 2017

C'est dans une partie des anciens locaux de la société Tyco Electronics qui vient d'ouvrir un Inter-marché Contact.

D'une surface de 1 000 m² avec en projet un futur drive, ce magasin réunit également une station-service, une laverie ou encore un distributeur à billets. Il se veut, comme l'ont rappelé lundi soir, lors de son inauguration, Monsieur Jailet, représentant du groupement des Musquetaires, puis Monsieur Deveney, propriétaire de l'établissement, « celui des prix bas, de la proximité avec en son sein de nombreux produits de producteurs locaux ».

Monsieur Jailet a également rappelé l'attachement de l'enseigne aux tissus socio-économiques, tout en souhaitant apporter le mieux-être au plus grand nombre ».

Puis Monsieur Deveney, aux côtés duquel avaient pris place le maire Martine Venturini-Cochet mais aussi le maire de Barraux et conseiller départemental Christophe Ergrand ou encore le maire de Pontcharra Christophe Borg, a salué devant un parterre de nombreux collaborateurs et fournisseurs la confiance de la municipalité et plus particulièrement du maire face à ce projet.

« Nous avons pu mettre sur pied un projet qui va créer 15 emplois au sein d'un cadre magnifique. »

Enfin, pour clore cette inauguration, Martine Venturini-Cochet a rappelé combien ce type de commerces est important pour une commune. « A travers votre magasin c'est la dynamique commerciale du village qui est renforcée et j'en suis, tout comme mon conseil municipal très heureux. Je m'engage à soutenir le volontarisme et la confiance en l'avenir de Monsieur et Madame Deveney à travers ce projet ».



Au cours de son allocution, Monsieur Deveney a salué la très belle coopération de la municipalité, par le biais du maire Martine Venturini-Cochet, dans l'élaboration de ce projet.

Patrick Desay

Marc Féniery a animé une conférence sur les mots

14 mai 2017

Vivre par les mots à travers les mots, c'est ce magnifique voyage dans l'histoire de notre culture qui, vendredi soir, a été proposé par Marc Féniery.

Depuis 30 ans ce conférencier aîné enseigne le symbolisme de l'alphabet, un travail qu'il effectue avec une trentaine de langues différentes. Et, très vite, les nombreux Chapareillais présents à cette soirée, parmi lesquels la maire Martine Venturini-Cochet et de nombreux élus, allaient être pris dans cet engrenage qui définit l'origine des mots, l'étymologie. « Notre système d'éducation n'est pas du tout

adapté au bonheur des individus c'est pourquoi mon travail consiste à faire partager les outils qui sont à portée de mains », expliquera en préambule celui qui, pendant plus de 2 h 30, allait rappeler à son auditoire qu'une consonne structure les mots alors qu'une voyelle est une lettre interchangeable qui oriente les consonnes. Écouter les sons

Avec humour, Marc Féniery parla des dérives de la société, des manipulations que l'on nous fait subir à travers les mots : « Le français est une langue incroyable d'où l'importance d'écouter les sons...

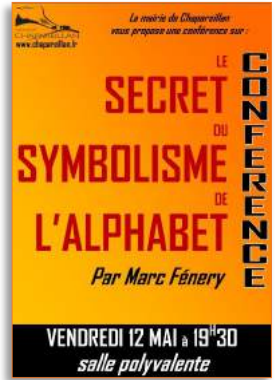
Aujourd'hui seulement 3 lois nous régissent, la loi de l'amour, la loi de la vie, la loi de la création... » a poursuivi Marc Féniery tout en précisant que « parler avec le bon mot, c'est le respect de l'objet ou encore « pour pouvoir assumer les choses, il faut les savoir ».

Avec des jeux de mots et un humour certes parfois décalé, Marc Féniery a ainsi su transporter son auditoire dans l'univers des mots tout en rappelant pour conclure que « le français n'est pas une langue sacrée mais l'explique tout ».

Patrick Desay



De nombreuses personnes ont assisté à la conférence portant sur l'étymologie. ... l'importance d'utiliser le bon mot pour respecter l'autre



Le montant des subventions ne change pas

21 mai 2017

Jedui soir, le conseil municipal a été en grande partie consacré aux finances publiques. Mais avant cela, le maire Martine Venturini-Cochet a présenté aux élus le dossier de communautarisation de la station des 7 Laux. Après avoir exposé les caractéristiques de la station, la composition du domaine, l'élue a rappelé que les trois dernières saisons ont généré 456 000 journées de ski par saison tout en précisant qu'à travers cette communautarisation la CCPG souhaite aider ces stations. Le maire terminant son exposé en soulignant l'acte solidaire de cette démarche alors. Daniel Bosa, élu de la minorité, s'interrogeait sur la

politique d'accueil des familles dans les stations. Le conseil municipal a approuvé cette communautarisation.

Dès lors, les deux points principaux et sensibles de ce conseil municipal allaient être abordés. René Portay, conseiller municipal à la Vie associative, présentait les subventions allouées aux associations pour l'année à venir. L'élue a précisé que « l'enveloppe budgétaire allouée est de 26 800 € et que le calcul d'attribution reste identique à celui de l'année passée tout comme la subvention de base toujours égale à 200 € ». Si la minorité dans son ensemble s'abstenait sur ce vote des subventions

aux associations, la majorité votait cette délibération à l'unanimité. Emmanuelle Gioanetti, adjointe à la Vie scolaire, a ensuite présenté aux élus le dossier relatif à l'aide financière apportée par la commune à l'école privée Bellecour. Et la encore, l'élue a précisé que la municipalité souhaite rester au plus proche de cet établissement scolaire en proposant une subvention identique à celle de l'année passée, à savoir 11 496 €. Un montant approuvé à l'unanimité moins une abstention, celle de Daniel Bosa.

Patrick Desay



Le maire Martine Venturini-cochet a présenté le dossier relatif à la communautarisation de la station des 7 Laux avant que René Portay (à droite) ne présente celui des subventions aux associations

Conseil municipal : une subvention exceptionnelle

22 mai 2017

Lors du dernier conseil municipal, (voir notre édition du dimanche 21 mai) Emmanuelle Gioanetti, adjointe à la Vie scolaire, a présenté le dossier relatif à l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école publique dans le cadre du projet classe verte. L'élue précisant qu'une grande partie du budget a été pris en charge par l'école elle-même avec une participation des familles et que la subvention proposée, 2 900 €, venait compléter ce budget. Le conseil municipal dans son ensemble, a approuvé cette subvention exceptionnelle.

Le concours des illuminations a connu un beau succès

22 mai 2017

Au mois de décembre dernier, la première édition du concours des illuminations voyait le jour. Dès lors, ça et là au détour des rues et des ruelles, la commune se mit à briller de mille feux. Et pour récompenser mais surtout remercier les familles ayant contribué à donner un air de gaité au village, une petite réception était organisée vendredi soir à la mairie. Dans son allocution, le maire, Martine Venturini-Cochet ne cachait pas sa satisfaction devant l'engouement qu'a suscité ce concours.

«... Vous avez habillé de lumières vos maisons, balcons, fenêtres et jardins, vous vous êtes investis pour que dès que la nuit tombe tout s'illumine de mille feux, c'est ce qu'on appelle la magie de Noël. Vous faites partie de ces gens qui ont compris que chacun

avait un rôle à jouer dans l'embellissement et l'attractivité de notre village et pour tout ceci soyez remerciés » a dit l'élue.

René Portay, conseiller municipal, a ensuite procédé à la remise des prix, des bons d'achat offerts par Mr Bricolage de Pontcharra.

Les premiers prix ont été attribués à Hélène Couturier/Didier Mègret, Annick Perrichon, Catherine Poncet, Manuel Dies, sans oublier le jeune Victor Seysse.

Et devant le succès rencontré, le maire annonçait la reconduction de ce concours mais aussi la mise sur pied d'un concours des maisons fleuries pour cet été.

Patrick Desay



Onze familles ont participé à cette première édition du concours des illuminations.

JUIN

Les vacances d'été à l'accueil de loisirs

8 mai 2017

Durant les vacances scolaires, de nombreux enfants profitent des activités mises sur pied par l'accueil de loisirs municipal. Et cet été 2017, à nouveau, s'annonce riche.

En effet, un beau programme est proposé ; il tournera autour de l'eau, du funambulisme, de l'escalade... et de bien d'autres activités. Il a été concocté par les responsables de la structure municipale qui connaît un succès grandissant. Du 11 juillet au 31 août, du mardi au jeudi de 8 à 18 heures, les enfants de 4 à 12 ans, vont pouvoir s'en donner à cœur joie.

Pour inscrire un enfant à l'accueil de loisirs municipal, ses parents doivent fournir les documents suivants : dossier d'inscription comprenant : la fiche de renseignements, les autorisations parentales et la fiche sanitaire ; attestation CAF (n° allocataire CAF et quotient familial) ; avis d'imposition 2016 pour les personnes non-allocataires CAF ; attestation d'assurance en responsabilité civile.

Renseignements et inscriptions : accueil de loisirs au 04 76 71 91 34 ou enfance jeunesse@chapareillan.fr



Nouveaux stores et nouvelle cuisine aux bungalows



Chapareillan : la consommation de l'eau courante déconseillée

17 mai 2017

La consommation de l'eau courante est actuellement déconseillée par la mairie de Chapareillan aux habitants du bourg principal, a-t-on appris aujourd'hui.

Contactée, la maire, Martine Venturini-Cochet, a expliqué que les habitants de Chapareillan inscrits au service d'alerte par SMS avaient été prévenus hier. A la suite des violents orages survenus

mercredi soir, la présence de particules d'argiles est en effet importante et a dépassé le seuil admis dans le réseau d'eau potable. Selon la mairie, la consommation d'eau n'est pas dangereuse mais est donc déconseillée par mesure de précaution. De l'eau minérale est mise à disposition des habitants en mairie. Selon Mme Martine Venturini-Cochet, la situation devrait rapidement revenir à la normale.



Orages du 15 juin 2017



Nouvelle fresque pour l'école maternelle



Des cadeaux remis par la ville aux futurs collégiens

28 mai 2017



Les 54 élèves impatients de recevoir leur cadeau

Dans un peu plus d'une semaine, la fin de l'école sera effective et, pour les élèves de CM2, il sera tant de dire au revoir à quelque huit années passées tout d'abord à la maternelle puis à l'élémentaire pour rejoindre en septembre prochain le collège. 54 élèves entreront dès la rentrée de septembre au collège.

Aussi, comme il est devenu de coutume maintenant sur la commune, une petite réception était organisée vendredi soir à la mairie pour les 54 élèves de CM2 que compte Chapareillan. Aux côtés d'Emmanuelle Giannetti, adjointe à la vie scolaire, ce sont aussi de nombreux élus qui ont tenu à

être présents afin, tout d'abord, de saluer le beau parcours réalisé par ces élèves depuis leur entrée dans l'apprentissage du savoir, puis de leur souhaiter bonne chance pour la suite.

Et c'est à travers la remise d'un cadeau, un bon d'achat d'une valeur de 15 euros valable dans une grande librairie, que la municipalité a voulu marquer ce passage "chez les grands" qui, comme pour l'ensemble des élèves de CM2 entrant au collège, est un nouveau pas de franchi en direction de la vie active. Même si le chemin est encore long.

Patrick Desay



Finition de la passerelle à la source des Eparres et pose de panneaux explicatifs

MICROCENTRALE DE CHAPAREILLAN
HAUTEUR GÉOMÉTRIQUE : 562 MÈTRES
DÉBIT MAXIMUM TURBINE : 95 LITRES / SECONDE
PUISSANCE MAXIMUM : 400 KILOWATTS
PRODUCTION ANNUELLE : 2 300 000 KILOWATTHEURES
SOUS LE FORNEMENT ANNUEL DE 2 000 MARCHES ET 8 PARRAINES
SANS CONTRAITE ET SANS OUVRIER ÉLECTRIQUE
SANS POLLUTION, SANS DÉCHET, SANS CONTRIBUTION À CUIVET DE SÈRE
COUT TOTAL DU PROJET : 3 642 000 €
SE RÉPARTISSANT 30 % CONSULTER ET 70 % AÉRIENNES,
ÉLÉMENTS INDIVIDUELLES ET TRAITEMENT DE L'EAU PAR FILTRATION
FINANCIEMENT : UNION EUROPÉENNE : 500 000 € / AGENCE DE L'EAU : 616 754 €

UNION EUROPÉENNE
LEUROPE S'ENGAGE
agence de l'eau
RHÔNE MEDITERRANÉE
CORSE
avec la FEDER
aménagement par le TITP

CE PROJET EST COFINANÇÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

Bal des pompiers et feu d'artifice : le village était en fête

15 juillet 2017



C'est par une belle retraite aux flambeaux que la soirée a commencé, avant que le feu d'artifice n'illumine le ciel de Chapareillan

C'est un formidable spectacle qui s'est déroulé jeudi soir aux abords de la salle polyvalente. En cette veille de fête nationale, et comme ils le font depuis trois ans maintenant, les sapeurs-pompiers du CIS Le Granier Chapareillan

et Barraux, sous l'impulsion de leur chef de corps, le lieutenant Bruno Rolland, ont mis le village en fête.

L'événement débutait aux alentours de 19 heures avec l'arrivée des premiers villa-

geois, avant que, peu après 21 heures, un long cortège de plus d'une centaine de personnes ne s'élance de la place de la mairie en direction du lieu des festivités. La retraite aux flambeaux, remise au goût du jour cette

année, a rencontré un large succès. Et que dire du feu d'artifice ! Il a illuminé le ciel chapareillanais durant plus de 15 minutes. Puis, sur une place noire de monde et en présence de la maire Martine Venturini-Cochet, ainsi que

de nombreux élus locaux et de communes voisines, le bal des pompiers s'est déroulé jusque tard dans la nuit.

Patrick Desay

Un 14 juillet sous le signe de la reconnaissance des sapeurs-pompiers

16 juillet 2017



Les sapeurs-pompiers honorés aux côtés des autorités



Vendredi matin, alors que sur les Champs Elysées le défilé battait son plein, une magnifique et émouvante cérémonie citoyenne s'est déroulée sur la commune.

Comme chaque année, la maire Martine Venturini-Cochet avait convié l'ensemble des villageois à se retrouver devant le monument aux morts afin de rappeler combien « le devoir mémoire, le souvenir et le respect de nos traditions sont le socle indéfectible de notre sentiment d'appartenance à notre nation. »

Six sapeurs-pompiers honorés pour la rigueur de leur engagement

En présence du lieutenant Bruno Rolland, chef de centre du Granier Chapareillan et Barraux, du commandant Guy Puglisi, chef de centre de

Pontcharra et du centre de secours du Haut-Grésivaudan, du capitaine Marini, secrétaire de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Aisère (UDSP 38), ou encore du maire de Pontcharra Christophe Borg, de représentants de la gendarmerie de Pontcharra et de nombreux spectateurs, l'honneur a été rendu à six pompiers du CIS Le Granier Chapareillan et Barraux.

En reconnaissance de la rigueur de leur engagement, le sergent Julie Rolland, le sergent-chef Patricia Mouchon, l'adjudant-chef Stéphane Rolland, l'adjudant-chef Robert Cnsi ainsi que les sapeurs de 1e classe Magali Billon et Christophe Bouilloz, ont reçu des mains des autorités mais aussi de Bernard Durand, parain de la promotion, la médaille d'argent de la protection civile.

Une distinction honorifique récompensant « un engagement de la fraternité qui est celui des pompiers », a déclaré Bernard Durand. « Que force et vigueur vous accompagnent. »

Quant à Martine Venturini-Cochet, elle a également rappelé l'héritage que nous a légué la République, révélé à travers d'un progrès social incontestable. « Je pense tout d'abord à la déclaration universelle des Droits de l'Homme mais aussi plus récemment au droit de vote des femmes, aux acquis sociaux... Ne faisons jamais qu'onque remettre en cause les valeurs fondatrices de notre République. »

L'hymne national a alors été entonné par l'ensemble des participants à cette cérémonie citoyenne.

Patrick Desay

Le lieutenant Bruno Rolland honoré par l'UDSP 38

Au milieu de ses troupes, face au drapeau du CIS Le Granier Chapareillan et Barraux, le lieutenant Bruno Rolland a reçu des mains du capitaine Marini la médaille de la reconnaissance de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aisère, échelon Chevalier. Avant cela, le capitaine Marini a retracé en quelques mots le parcours de celui qui fut, il y a plusieurs années déjà, le plus jeune officier de France. Au départ à la retraite de son père le major Jean-Louis Rolland, en 2009, il a repris la destinée du centre de secours local avec toujours à l'esprit la sécurité des citoyens, mais aussi le fort lien qui doit unir au quotidien les sapeurs-pompiers. Le lieuten-



Le lieutenant Bruno Rolland décoré par le capitaine Marini

nant Bruno Rolland a ainsi été honoré devant l'ensemble des autorités présentes.

JUILLET

En partenariat avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Juillet 2017

Fête Nationale

Chemin des écoliers - salle polyvalente

19'00 : BUVETTE ET RESTAURATION
En plein air

21'15 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Départ : Place de la Mairie
avec sortie en flambeaux sur la place

22'00 : FEU D'ARTIFICE
BAL DES POMPIERS

En cas de pluie, les festivités auront lieu à la salle polyvalente

CHAPAREILLAN
www.chapareillan.fr



Slackline au centre de loisirs

22 juillet 2017



Tout au long de la semaine, les enfants ont découvert la slackline

Tout au long de cet été, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvre ses portes, proposant de nombreuses activités aux enfants.

Ainsi, c'est une semaine découverte de la slackline qui vient d'être proposée. « La slackline s'apparente quelque peu à la pratique du funambulisme et c'est pourquoi nous avons choisi de faire appel, comme bien souvent au cours de l'année, à l'association Profession sports 38 qui est basée à Eybens. Grâce à ce par-

tenariat nous avons un éducateur diplômé pour ce genre d'activité » explique Nadia Savoye, responsable du Secteur enfance/jeunesse à la commune.

En toute sécurité, les 36 enfants présents à l'ALSH cette semaine ont pu s'initier à un sport qui demande à la fois de la maîtrise et un certain équilibre.

Quant à la structure, elle affiche complet tout au long de l'été.

Patrick Desay

CHAPAREILLAN Projection

« Mon maître d'école »

Documentaire Jean-Michel Burel, maître d'école d'une classe à plusieurs niveaux commence sa dernière année scolaire avant la retraite...

Dans le cadre de Cinétoiles en Grésivaudan, en plein air, à la nuit tombée. Pour votre confort, apportez un siège pliant et un vêtement chaud.

Vendredi 28 juillet à 21h30. Au stade de foot (repli dans la salle polyvalente en cas de pluie. Mairie. 04 76 45 22 20



Cinétoiles en Grésivaudan 2017

De juin à septembre C'est gratuit et c'est à la tombée de la nuit !

ARAGON

VIDE GRENIER
CHEMIN DES ECOLIERS
SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 9H - 17H

Animations, Buvette et restauration

Succès total pour le vide-greniers communal

6 septembre 2017



Après un succès étourdissant, le tableau qui les citoyens s'apprêtent à dévêtir pour certains de diriger les objets tout concrets.

Après une matinée pour la mairie organisée en collaboration avec le comité des habitants, c'est un beau succès qui, dimanche matin, a accueilli les habitants dans le communal.

Aux côtés de la salle polyvalente, comme depuis plusieurs années déjà, se tenait un vide-greniers communal et avec lui cette belle atmosphère qui est chaque année, source de joie et de rencontres.

Et lors de ce grand événement, les habitants ont pu profiter de la présence de nombreux bénévoles qui ont permis de diriger les objets tout concrets.

Par ailleurs, conseiller municipal à la vie associative, de dynamique associative, à chaque fois cette manifestation, c'est chaque année les gens, exposants comme visiteurs, impliqués en nombre et toujours présents que nous en remercions. C'est une belle journée que se déroule à Chapareillan et qui donne le ton de la rentrée qui s'annonce, explique le maire M. Portay. Un très beau dimanche et un très bon accueil de la part de la mairie, conviendrait-il d'ajouter.

Patrick DESAY

SEPTEMBRE

À Chapareillan

5 septembre 2017



À la maternelle, le maire Martine Venturini-Cochet a joué avec les petits, avant de souhaiter la bienvenue aux élèves de la classe Ulys en compagnie d'Emmanuelle Gioarelli.

Hier matin, au sein de l'école publique, chacun a ainsi effectué sa rentrée.

112 élèves en maternelle répartis en quatre classes

En présence du maire Martine Venturini-Cochet et de son adjointe à la Vie scolaire Emmanuelle Gioarelli, 112 élèves ont

pris au repis pour les plus âgés, possession de l'école maternelle. Pas ou peu de larmes sur les petits visages, malgré parfois quelques petits tremolo dans la voix.

189 élèves en élémentaire au sein de neuf classes dont la classe Ulys

Les élèves de l'école élé-

mentaire ont eux aussi repris leurs repères tout en accueillant cette année de nouveaux camarades, ceux de la classe Ulys (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Une classe pour deux élèves porteurs de handicap et reconnu par la Maison du handicap qui grâce à un faible effectif, douze enfants, leur permettra de

travailler au mieux et ainsi de s'intégrer dans le milieu scolaire. Au total, 189 élèves répartis en neuf classes vont donc composer l'effectif de cette école élémentaire.

À l'école privée Bellecour

109 élèves, de la maternelle au CM2. Comme chaque année, les plus

grands retrouvaient leurs repères tandis que les petits de maternelle découvraient les lieux.

Emmanuelle Gioarelli, adjointe à la Vie scolaire, s'est félicitée de la réussite de cette rentrée des classes avant de souhaiter une belle et bonne année scolaire aux élèves mais aussi à leurs enseignants.

Patrick DESAY



L'école privée Bellecour accueille cette année 189 élèves.

FORUM 2017 des ASSOCIATIONS
SALLE POLYVALENTE

Enfance / Jeunesse
Environnement
Humanitaire
Vie sociale
Culture
Loisirs
Ecole
Sport

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 9H - 13H

www.chapareillan.fr

Un public nombreux est venu au forum des associations

12 septembre 2017



→ Dans la salle polyvalente samedi matin, le forum des associations a démontré une fois de plus le dynamisme du tissu associatif de la commune. Dès l'ouverture des portes, à 9 heures, le public est venu en très grand nombre découvrir la vingtaine d'associations présentes et leurs bénévoles. « A nouveau cette année, nous constatons que ce forum connaît toujours un immense succès. Les villageois sont attachés à cette rencontre avec ces hommes et ces femmes qui contribuent grâce à leurs activités à faire vivre notre commune », a commenté René Portay, conseiller municipal à la Vie associative, non sans avoir salué le travail de Sébastien Pivet dans la préparation de ce forum. Présente également au cours de la matinée le maire Martine Venturini-Cochet s'est elle aussi félicitée de cet engagement, tout en appréciant la démonstration de danse country.



Reprise des TAP

Les ECHOS du Granier

SPONSOR OFFICIEL

LES RENDEZ-VOUS : www.mairie-chapareillan.fr

TRAVAILLEZ : www.chapareillan.fr

LES RENDEZ-VOUS : www.mairie-chapareillan.fr

LES RENDEZ-VOUS : www.mairie-chapareillan.fr

LES RENDEZ-VOUS : www.mairie-chapareillan.fr

CHAPAREILLAN

La municipalité a créé sa page Facebook

→ À l'image de celle qui s'est tenue mercredi soir à la salle polyvalente, la municipalité de Chapareillan organise régulièrement des réunions publiques pour informer les riverains sur la santé de leur village, tant dans le domaine économique que dans celui des travaux engagés. Aussi, et afin de relayer encore un peu plus ces informations, les élus ont souhaité se doter des meilleurs outils dans ce domaine avec tout d'abord, au tout début de l'année, une refonte totale du site internet et un bulletin municipal, « Les Echos du Granier », quelque peu remanié pour une plus grande visibilité et, la encore, une meilleure information. Malgré ces deux précieux outils déjà mis en place, la commission communication, avec à sa tête le maire, Martine Venturini-Cochet, secondée par Valérie Scysse, conseillère municipale déléguée, et Sébastien Rivet, en charge de la conception de ces moyens de communication, a décidé d'aller encore plus loin en créant tout simplement une page Facebook.

> Pour en savoir plus rendez-vous sur www.facebook.com/mairiedechapareillan

SEPTEMBRE

Face à la baisse continue des dotations, la commune se trouve à un seuil critique

23 septembre 2017

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs ont décidé de baisser les dotations aux collectivités locales.

Aussi, dans le but d'expliquer d'une part comment s'articule le budget communal et d'autre part pourquoi aujourd'hui la municipalité arrive à un seuil critique, les élus ont invité les habitants mercredi soir à une réunion publique consacrée à l'impact des baisses des dotations de l'Etat sur le budget communal.

« Nous avons bien conscience que le gouvernement, les gouvernements successifs veulent supprimer les communes rurales... Devant la résistance d'une majorité des maires, l'Etat tente de contourner l'obstacle en associant financements des collectivités territoriales avec cette baisse des dotations corrigée à la hausse des charges » a déclaré d'emblée la maire, Martine Venturini-Cochet.

Une situation qui complique du budget alors même que le nouveau gouvernement annonce encore des changements importants se sentent-ils que la suppression des contrats aidés qui pénalisait les communes, la suppression de la taxe d'habitation, dont la mise en œuvre n'est pas déterminée.

Malgré tout, dans ce contexte pour le moins difficile, la maire annonce au public présent une bonne nouvelle pour les Chapareillanais, l'objectif de

500 000 € de désendettement de la commune promis sur la durée du mandat est déjà dépassé à mi-mandat avec 555 400 €.

L'élu a précisé que pour arriver à un tel montant « il faut sans cesse nous adapter, les efforts dans la gestion quotidienne sont un travail continu des élus bien sûr mais surtout des techniciens et agents qui le leur demande de faire le maximum avec le minimum de moyens tout en maintenant la qualité des prestations à la population ».

Augmentation de la Taxe d'habitation

Mais dans la salle, chacun a néanmoins vite compris que tous ces efforts avaient une limite et qu'un jour, à plus ou moins long terme, les taux d'imposition locaux allaient augmenter.

Une situation qu'il faut confirmer la maire. Pour l'heure, elle propose au conseil municipal de supprimer, pour la taxe d'habitation, l'abattement général à la base de 15 %.

Ce qui fera une augmentation de 54 € par foyer fiscal et ainsi une recette de 59 446 € pour la commune.

« C'est le moins douloureux que nous puissions faire pour l'instant mais de toute façon cela ne compensera pas les 300 000 € que l'on nous a enlevés, sans compter ce que nous allons perdre en 2019/2020 ».

Patrick DESAY



Martine Venturini-Cochet et Guy Roulet ont expliqué les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat aux communes sur le budget de Chapareillon.

Le budget reste à l'équilibre mais...

Après les explications précises et franches de Martine Venturini-Cochet sur la situation économique de la commune, c'est à Guy Roulet, Directeur général des services, que revint la tâche de présenter plus en détail le budget communal et ses différentes articulations.

302 664 euros de dotations en moins depuis 2014

Avec pédagogie, il a expliqué que le but lorsque les élus élaborent un budget est de tout faire pour décharger de l'autofinancement afin d'effectuer les travaux nécessaires au sein de la commune tout en visant un équilibre recettes/dépenses. Une tâche qui a pour

deux être de plus en plus compliquée comme le rappelle M. Roulet car « même si aujourd'hui 203 465 € sont reversés en investissement ils servent à rembourser les emprunts d'où une situation qui devient tendue ».

Et de préciser qu'à ce jour la dette restant à rembourser est de 2 650 000 €.

Puis M. Roulet fit un rapide point sur les conséquences des baisses des dotations de l'Etat et de la Commune aux communes du Cœur de la vallée qui s'élevaient à 302 664 € depuis 2014 sans compter ce qui sera encore enlevé en 2019/2020.

« Jusqu'à 2014 les recettes évoluaient régulièrement chaque année avant une baisse depuis 3 ans sur l'en-

semble des budgets mais ceci à une limite car nous devons un certain service à nos concitoyens » précisait M. Roulet. Une situation tendue qui va donc avoir comme première conséquence cette suppression, pour la taxe d'habitation, de l'abattement général à la base de 15 % pour les foyers fiscaux de la commune.

« Si le gouvernement insiste sur ces positions, plusieurs solutions vont s'imposer à nous, telles une forte augmentation de la fiscalité, la fermeture de services, la fusion avec une autre commune » a expliqué la maire.

Une dernière possibilité qui a fait naître de nombreuses questions dans le public et une certaine inquiétude.

P.D.

RÉUNION PUBLIQUE

IMPACT DES BAISSSES DE DOTATIONS SUR LE BUDGET COMMUNAL

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 20h00 - SALLE POLYVALENTE

www.chapareillon.fr

CHAPAREILLAN

Mercredi 13 septembre 2017

Bibliothèque municipale

Ateliers MANGA

漫画

Le projet est cofinancé par l'Union Européenne

LEUROPÉ ENGAGÉ

agence de l'eau

VENEZ VISITER

La MICROCENTRALE de Chapareillon

Samedi 23 septembre - dès 14h

A la microcentrale du Villard

www.chapareillon.fr

La microcentrale du Villard est opérationnelle

26 septembre 2017



La visite de la microcentrale a beaucoup intéressé les Chapareillanais.

Un projet cofinancé par l'Union européenne

Réalisée par un groupe d'entreprises économiques sur leur expérience en la matière tel le cabinet Alp'Etudes pour la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, la construction du bâtiment, la société Desgranges pour la conception, la fabrication, la pose et la mise en route de la turbine ainsi que le groupe des Sociétés Erema, Veolia eau, Midali mandaté par MSU pour le traitement de l'eau notamment, la microcentrale du Villard a également su attirer l'attention de nombreux partenaires financiers avec notamment 500 000 €

alloués par l'Union européenne ou encore 619 754 € par l'Agence de l'eau.

« Le coût total de cette opération est de 3 642 000 €. Ces sommes sont affectées à deux budgets distincts avec 1 435 000 € inscrits au budget Eau et assainissement pour le reste, placement des anciennes conduites et 2 207 000 € inscrits au budget annexes microcentrale, spécialement crée à cet effet pour le bâtiment et les équipements de la microcentrale » explique le maire Martine Venturini-Cochet.

Des sommes qui ont pour la première fois l'objet d'un prêt de 800 000 € contracté pour une durée 25 ans et

pour la seconde d'un emprunt à 1 700 000 € signés pour une durée de 19 ans.

Côté bénéfices, un contrat fixant un prix de rachat du KW garanti sur 20 ans a été signé avec ERDF.

Les experts du bureau d'études estiment la recette annuelle de production à 250 000 € affectés au budget microcentrale.

Ainsi l'énergie vendue à EDF permettra de payer l'emprunt de la microcentrale. « Ce projet d'investissement est très important pour une commune de notre taille, il s'autofinancera et sera à terme une source de revenus complémentaires » a conclu la maire.

P.D.



La microcentrale a bénéficié de subventions de l'Union européenne et de l'Agence de l'eau.

Taxe d'habitation : la suppression de l'abattement général à la base adoptée

1^{er} octobre 2017

Avec un ordre du jour pour le moins dense, pas moins de douze délibérations au programme, chacun s'attendait à voir ce conseil municipal de renouer durer une bonne partie de la soirée mais finalement il n'en fut rien. Il faut dire aussi que malgré cet ordre du jour chargé, peu de sujets pouvaient porter à discussion si ce n'est celui annoncé lors de la dernière réunion publique, la suppression de l'abattement général à la base de la taxe d'habitation.

Les élus minoritaires contre la suppression

Trois séances lors de la réunion publique, la minorité municipale, par les voix de Daniel Bosa et Christelle Flourey, prononçant alors la parole pour dire son inquiétude face à ce qu'elle trouve inéquitable pour les Chaparillanais. Ce à quoi la majorité a répondu « r'oubliez pas que le gouvernement s'est engagé à supprimer la taxe d'habitation pour les ménages les plus modestes et cette suppression de l'abattement général à la base ne concernera donc que les foyers les plus

aisés. Je vous rappelle enfin que nous avons fait ce choix pour arriver à maintenir l'ensemble de nos services dans la commune et ceci concerne l'ensemble des Chaparillanais ». Malgré ces explications la minorité votait contre cette délibération, seule Christelle Flourey s'abstenait, tandis que la majorité l'adoptait à l'unanimité.

Création d'un conseil des sages et d'un conseil municipal jeunes

La municipalité a la volonté de créer un conseil des sages. « Ce conseil des sages sera composé de personnes âgées d'au moins 65 ans. Elles peuvent être, il nous semble, force de proposition et auront pour mission de conseiller le conseil municipal, ce qui est toujours enrichissant pour un élu », explique Mme Venturini-Cochet.

Toujours par la voix de Daniel Bosa, la minorité se montrait défavorable à cette création, préférant les commissions ouvertes aux non-élus. Malgré tout et à l'unanimité moins les cinq abstentions de la minorité, le conseil municipal adoptait la création de ce conseil des sages. Quelques instants plus tard et cette fois-ci à l'unanimité, la mise en place d'un conseil municipal jeunes était adoptée.

Patrick DESAY



La maire Martine Venturini-Cochet, Gilles Forêt, 1^{er} adjoint et Emmanuelle Gioannetti, 2^e adjoint, ont présenté les principales délibérations de ce conseil municipal de rentrée.

Les autres points à l'ordre du jour

Nouveau conseiller municipal

Suite à la démission pour raisons personnelles de Virginie Sérapiin de son poste de conseillère municipale, la maire Martine Venturini-Cochet a informé le conseil municipal que cette dernière est remplacée par Anna-Lisa De Filippi.

Subventions vie scolaire

Emmanuelle Gioannetti, adjointe à la Vie scolaire, a présenté comme chaque année à l'ordre du jour, le dossier de subventions al-

louées à l'école publique. Elle propose de maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière à savoir 50 €/élève, ce qui fait la somme de 9 050 € pour l'élémentaire et 5 450 € pour le maternelle, ainsi que 300 € pour chaque poste de direction ce qui fait au total un montant de 15 300 €.

Un montant approuvé à l'unanimité.

Médecine préventive et santé du travail

Gilles Forêt, 1^{er} adjoint, a informé le conseil municipal que la somme que la commune doit verser au Centre de gestion de l'école concernant la médecine préventive et santé du travail passe de 0,60 % de la masse salariale à 0,51 %.

Congrès des maires

Gilles Forêt a annoncé que Martine Venturini-Cochet, Emmanuelle Gioannetti, Nathalie Estory, Alain Bertrand et Fabrice Blumet participeront au prochain Congrès des maires qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Paris.

OCTOBRE



Les inscriptions à l'ALSH pour les vacances d'automne sont ouvertes

Elles auront dans deux semaines et les vacances scolaires incombent déjà, pour nombre de parents, un premier casse-tête en cette année scolaire pour faire garder leurs enfants. Aussi, depuis plusieurs années, ils sont nombreux à profiter de la structure mise à leur disposition par la municipalité. Moult de loisirs sans hébergement (ALSH). Il faut dire aussi qu'entre les nombreuses activités proposées, l'accueil réservé aux enfants par les animateurs est à chaque fois de grande qualité. Tout débute ainsi le mardi 24 octobre avec trois premiers jours consacrés aux sciences à travers diverses expériences proposées par Eric Flioussi avant que la seconde semaine ne soit consacrée à une journée "hobbyist" avec une visite au "Hameau du père Noël" car, oui, Noël approche...



La 23^e édition du Salon Terroir et Création, un bon cru

17 octobre 2017



Le 17 octobre 2017, lors de l'inauguration de la saison estivale, des dégustations ont été organisées à Bèze de Grappe.

Après deux jours de fête autour de la gastronomie et de la culture, les poteries de Salon Terroir et Création ne sont pas terminées dimanche soir. Tout d'abord, le week-end, le public est venu en nombre écouter les artistes d'une belle variété musicale regroupés dans les cordons de l'été et de créations artistiques.

Ce soir est à l'initiative d'élus locaux, notamment par les responsables des Associations de Culture de la Région de Bèze de Grappe (Bèze et Préclaux) et Saint-Maximin, les musiciens organisateurs.

Christophe Engrand, maire de Bèze et conseiller départemental ont soutenu une personne que l'association tout particulièrement pour l'initiative de « l'été de Grappe » qui a apporté énormément à la commune pour le projet de complètes de distinction par le Comité national de la Commune de Bèze de Grappe, l'OT du Crémant de Bourgogne et le Comité de conseil en son sein d'année. Quant à Gérard Borelli et Jean-Michel Kerk, les présidents associatifs, ils ont tous deux soutenu cette grande fête, avant de respecter les élus pour leur soutien et les experts pour leur confiance.

Patrick DESAY

Une semaine autour des sciences pour les jeunes

29 octobre 2017



Grâce à Eric Flioussi, les enfants de l'ALSH ont pu s'initier à des expériences scientifiques.

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la commune connaît à nouveau pour ces vacances d'automne une belle effervescence.

Après une fréquentation presque record cet été, le nombre d'inscrits pour ces vacances de la Toussaint est lui aussi en augmentation. Des vacances qui ont déjà débuté sous les meilleurs auspices. La semaine prochaine sera consacrée au festival et à une visite au Hameau du père Noël à Andilly. La encore de belles journées en perspective même s'il faudra être vite réveillés à l'école car comme toujours, toutes les bonnes choses ont une fin.

Patrick DESAY

Une initiation à la conduite d'un drone

30 octobre 2017

Tout au long de la première semaine des vacances de la Toussaint, l'Accueil de loisirs sans hébergement a vécu au rythme des sciences avec d'un côté des enfants appelés à réaliser des fusées et autres voitures à propulsion, de l'autre une initiation au pilotage de drones. Avec le concours de la société Drone Process Training, basée sur la zone de Longfain, les enfants ont pu tout d'abord se familiariser à l'utilisation d'un drone, à la réglementation française mais également à certaines connaissances scientifiques.

Puis, un peu plus loin dans la commune, c'est à une simulation de recherche de personnes avec pilo-

tage de drone à laquelle se sont essayés les jeunes de l'ALSH sous le contrôle toujours bienveillant de Bastien Alinot, directeur général de l'école de drone, mais aussi du lieutenant Bruno Rolland, chef du centre de secours Le Gagner Chaparillaux-Bèze et encore de Joseph A. Maw, membre de la société.

Une initiation a permis à ces jeunes, mais aussi au maire, Martine Venturini-Cochet et encore à Sébastien Rivet, directeur de l'ALSH, de découvrir ce nouveau mode de recherche et cette capacité qu'a le drone d'aller au plus près de la zone de recherche.



Les enfants entourés des responsables de Drone Process Training et du maire Martine Venturini-Cochet.

NOVEMBRE

La microcentrale de Villard, un bel outil de technologie



1^{er} novembre 2017



Les élus ont tout d'abord visité la microcentrale, sous la conduite de Fabrice Blumet, avant que la maire, Martine Venturini-Cochet, ne retrace l'histoire de ce projet, devant l'assemblée des personnes ayant contribué à sa réussite.

Samedi après-midi, a été inaugurée la microcentrale de la commune. Implantée sur les hauteurs du village, au Villard plus précisément, cette microcentrale a vu le jour après des années d'études reprises en 2004, puis poursuivies avec l'actuelle majorité municipale dès 2014.

La microcentrale basse doit la rentabilité et la sécurité et donc l'implication était trop près des habitations. Le projet a ainsi pu être lancé grâce à l'impulsion du maire Martine Venturini-Cochet, de ses adjoints aux Travaux et à la Montagne Alain Bertrand et Fabrice Blumet, sans oublier le Directeur général des services Guy Roulet ou encore le Directeur des services techniques Eric Bouvet, ou se mettre en place.

Aujourd'hui, c'est un formidable outil. C'est en tout cas le constat qu'on pu faire les nombreux élus présents samedi après-midi parmi lesquels la sénatrice Frédérique Pissalot, le conseiller régional Philippe Langensou-Villard, la vice-présidente du Département Martine Kohly ou encore les maires de Pontcharra, La Buissonne et Goncelin lors de la visite des lieux.

Un total respect de l'environnement

Une visite menée par Fabrice Blumet au cours de laquelle chacun a pu se faire une idée plus précise de cet aménagement hydroélectrique et des retombées économiques qu'il aura pour la commune.

Ensuite, la maire a d'abord remercié les différents partenaires et entreprises ayant travaillé sur ce projet, avant de retracer son historique. Chapareillan est approvisionnée en son principal élément par l'une des sources de Eparges dont le captage ainsi que son réseau datent des

années 1920. D'où l'urgence de la réaction et de la sécurisation de la conduite.

«... L'originalité de cette microcentrale hydroélectrique est d'être couplée directement à la colonne d'eau possible. Il n'y a aucun impact sur le milieu naturel et ce projet se trouve totalement en adéquation avec le Grenelle de l'environnement et de la COP 21 sur la limitation des gaz à effet de serre... » a dit notamment la maire.

Tout à tour les élus ont salué la municipalité pour sa prise en compte de l'environnement à travers cette microcentrale, qualité de projet et démarche écocitoyenne.

Enfin, la sénatrice Frédérique Pissalot a salué l'adace des élus dans la réalisation de ce projet. « Une aide financière, technique mais aussi d'avenir car vous parlez sur le futur... »

Patrick DESAY

Quelques chiffres

Coût global des travaux : 3 642 000 € Subvention de l'Europe : 500 000 €, Subvention de l'Agence de l'eau : 600 000 €. Recette annuelle de production estimée : 230 000 €. Puissance de la microcentrale : 400 KW avec un débit d'eau pouvant aller jusqu'à 95 litres/seconde.

CHAPAREILLAN
CARRÉ MUR ET PAYSAGE

HALLOWEEN PARTY III
LES MONSTRES SONT DE RETOUR !
LA GRASSE CONTINUE...

Vendredi 10 Novembre
17h - 23h



10 décembre 2017

Ils ont courageusement chassé les monstres du village



13 novembre 2017

Vendredi soir, aux abords de la salle polyvalente, une fête d'Halloween était organisée par la municipale, sous la houlette de Sébastien Rivet, directeur de l'accueil de loisirs. Plusieurs dizaines d'enfants accompagnés liés souvent de leurs parents se sont réunies le soir venu déguisés en monstres, zombies... Au même moment en chœur comme pour mieux offrir les monstres au fil de dans le coin et les restes de la costume, ces monstres sanguinaires ont donné lieu de fil à retordre à ces petits chasseurs. Mais comme toujours la persévérance à fait que jouer et à l'issue d'une nuit blanche, chaque monstre a été chassé de la commune. De retour à l'accueil de loisirs, les enfants pouvaient digérer à pleines gorges le cocktail à base de bave de crapaud concocté un peu avant tout en digérant de multiples bonbons.



13 novembre 2017

→ Les Chapareillanais se sont retrouvés nombreux samedi matin devant le monument aux morts. La maire, Martine Venturini-Cochet était entourée de nombreux élus, des sapeurs-pompiers, d'un peloton des Troupes de montagne, des différents porte-drapeaux. Des écoliers ont lu diverses lettres de Poilus destinées à leurs familles. La cérémonie s'est achevée au son de l'Harmonie des enfants de Bayard.



Visite du Hameau du Père Noël



Accueil des nouveaux habitants, le 18 décembre 2017

BONUS 2017

Le riche patrimoine de la commune

Réputée pour la qualité de son vignoble et connue également pour être surplombée par le mont Granier, Chapareillan n'en demeure pas moins une commune au riche patrimoine avec des lieux de mémoire ou encore des sites pittoresques. Premier épisode d'une découverte en trois étapes d'une partie de ce patrimoine, d'une commune qui s'étend sur environ 300 hectares.

L'ancienne gare et le tramway

C'était autrefois la gare de Chapareillan, avec non pas un train mais un tramway, qui partait de la commune pour rejoindre Grenoble par la rive droite. Tramway électrique suburbain français, il

a circulé entre 1900 et 1933, desservant ainsi la rive droite de la vallée jusqu'à la limite de la Savoie. Avec un courant fourni par une usine située à Lancey, donc sur la rive gauche, et fondé par Aristide Bergès, il nécessitait un transport de l'électricité par une ligne franchissant l'Isère. L'alimentation se faisait par deux fils aériens parallèles. En remontant la rue de l'ÉpINETTE, au-dessus de la boulangerie Berger, on peut ainsi observer une rosace où était accroché ce câble d'alimentation électrique.

Autre monument de l'histoire du village, la mairie, qu'il d'après la date gravée sur la cheminée, aurait eu 100 ans en 2012.

La mairie, haut lieu de la République

En réalité, elle fut achevée au printemps 1913 et inaugurée le 31 août de cette même année. Malheureusement, un drame vint entacher la construction de ce haut lieu de la démocratie et de la République : la chute mortelle, le 31 juillet 1912, d'un jeune charpentier de 16 ans, Clément Castamagne.

Mais ce ne sera pas le seul drame au sein de ce bâtiment public, puisque c'est dans ces lieux que, durant la Seconde Guerre mondiale, le résistant Henri-Marcel Clerc fut torturé.

Patrick Desay



1^{er} août 2017



La petite gare (ci-dessus) et la mairie (à gauche) sont deux lieux d'importance de l'histoire du village. De la gare partait un tramway électrique qui rejoignait Grenoble.



4 août 2017

Deuxième étape de notre découverte de Chapareillan à travers la richesse de son patrimoine qui est liée à de formidables lieux de mémoire mais aussi à des sites pittoresques. Avec un Mont Granier veillant sur les villageois, malgré par instants quelques coups de colère, et un riche vignoble, la commune se dévoile avec plaisir.

115 ha de vignoble chapareillanais situés sur les coteaux

Un vignoble qui s'étend sur 115 ha, principalement situés sur les coteaux avec un cépage prépondérant à hauteur de 85 % qui est le Jacquère produisant ainsi l'AOC Abymes. Sur les 15 % restant, on peut y trouver du Pinot, de la Mondeuse, du Gamay, de l'Altesse et

de la Verdesse. Tous ces cépages étant travaillés par de nombreux viticulteurs.

Le Chemin des Justes pour perpétuer le souvenir des Justes parmi les nations

Mais si le vignoble fait la réputation du village, il n'en demeure pas moins des lieux riches en Histoire, à commencer par le Chemin des Justes.

Un lieu qui a ainsi été nommé afin de perpétuer le souvenir et les valeurs portés par les Justes parmi les nations. Ces femmes et ces hommes qui, avec courage et bien souvent au péril de leur vie, ont, au cours de la Seconde Guerre mondiale sauvés des juifs en s'opposant aux persécutions antisémites nazies et à

l'État français de Vichy.

L'Usine des 100 jours destinée à la fabrique d'obus

Autre lieu symbolique du village, l'Usine des 100 jours, actuellement Ateliers du Granier, qui fut créée en novembre 1915 par les Établissements Bouchayer et Viallet afin d'y fabriquer des obus. C'est d'ailleurs dans cette usine qu'Auguste Bouchayer mettra au point un procédé nouveau pour évier les obus, un forgeage à la presse hydraulique. Des presses qui étaient alors branchées sur la conduite forcée de la centrale hydroélectrique du Cernon.

Patrick Desay

L'Usine des 100 jours : c'est dans cette usine qu'Auguste Bouchayer mettra au point un procédé nouveau pour évier les obus.
L'Usine des 100 jours

Dernière partie de notre découverte de Chapareillan à travers son patrimoine, même si de nombreux autres endroits du village restent à explorer. Aujourd'hui nous vous présentons deux bâtiments remarquables du village : le château et l'église de Bellecombe.

Le château de Bellecombe totalement démantelé en 1572

Il n'existe pas vraiment de date exacte quant à la construction du château de Bellecombe, la plus ancienne mention figure dans un document d'archive de 1161, mais sa construction est certainement antérieure. Quoiqu'il en soit, le château de Bellecombe fut incendié en 1330 et des vents violents ont démol

une partie de ce dernier. Ce n'est qu'en 1437, puis en 1488, que des réparations ont été effectuées principalement sur les tours et murailles. D'autres réparations sont apportées en 1544 mais en 1572, le baron Gordes, sur les ordres du roi, le fait démanteler. Il ne reste aujourd'hui plus que les fondations de trois enceintes, une tour ronde et quelques monnaies anciennes retrouvées sur place grâce à des fouilles menées par des habitants de Bellecombe en 1950.

L'église de Bellecombe

Autre lieu remarquable, de culte cette fois-ci, l'église de Bellecombe. Au Moyen-Âge il n'existait qu'une petite chapelle dont les dimensions faisaient environ la moitié de l'édifice actuel. Elle fut incen-

diée à la fin du XIIIe siècle avant que le dauphin ne demande des dons aux paysans de Bellecombe pour sa reconstruction. Entre 1670 et 1852, de nombreuses restaurations et modifications sont entreprises avant que sa restauration définitive ne soit célébrée par son baptême le 2 décembre 1852. L'ensemble des réparations étant alors payées par divers dons des Pères Chartreux, de la commune de Chapareillan, du curé de Bellecombe...

À noter enfin que l'ensemble formé par les ruines du Château de Bellecombe et l'église de Bellecombe ont été inscrits à l'inventaire des sites pittoresques de l'Isère.

Patrick Desay



6 août 2017

L'église de Bellecombe. Au Moyen-Âge il n'existait qu'une petite chapelle à cette place.



BONNE ANNEE 2018